

Sujet : [INTERNET] NON à une carrière sous nos fenêtres

De : "> OVIDE CHAUVET Catherine (par Internet)" <ecogitedelaboudiniere@gmail.com>

Date : 10/10/2017 21:44

Pour : ddcssp-ep-carriere-poulignystpierre@indre.gouv.fr, "philippe.chauvet" <philippe.chauvet@hotmail.fr>

Ce projet ruinera notre fragile entreprise de locations saisonnières.

La richesse n'est pas dans l'accumulation de biens..elle est dans le lien affectif inter générationnel, dans la communication, la rencontre, l'honnêteté et le partage.

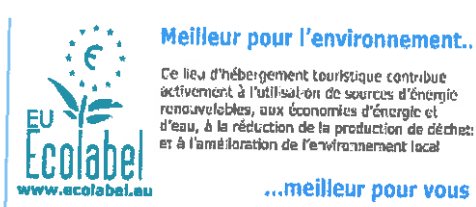
Mr et Mme Philippe CHAUVET
2, rue Louis GIMONET, LA BOUDINIÈRE
36300 POULIGNY-SAINT-PIERRE
Tél: 0685313734
ecogitedelaboudiniere@gmail.com
<http://ecogite-accueilvelo.fr>



— Pièces jointes : —

V1.odt

94,4 Ko



Mr et Mme Philippe CHAUVET
« Ecogîtes les Saules »
La Boudinière
36300 Pouligny St Pierre.
Email : ecogitedelaboudiniere@gmail.com
Site web: www.ecogite-accueilvelo.fr
Tel : 06 85 31 37 34

EU Ecolabel : FR/025/372

le 09 Octobre 2017

**A Monsieur le Commissaire Enquêteur
Hubert Jouot**

En Avril 2011, le Parc Naturel Régional de la Brenne, par éthique, se devant d'être moteur dans les démarches économiques environnementales, souhaitant aider des porteurs de projets à mettre en œuvre un projet d'éco-hébergement, nous invitait à signer une convention nous engageant à obtenir l'Ecolabel Européen, à améliorer les performances énergétiques du gîte existant dans le village de « la Boudinière » (commune de Pouligny St Pierre) et à obtenir le label Accueil vélo.

Le Parc s'engageait à une aide financière permettant la réalisation et la conception du projet, ainsi que le suivi des travaux, mission confiée à l'architecte Vianney Deffontaines partenaire de la convention.

Le Parc appuyait le dossier auprès de la Région dans le cadre des subventions « cap'hébergement » (convention n° 00073487) et auprès de l'État dans le cadre du dispositif « Feader » (convention n° 2012-DDT36-313-008), le Conseil Général de l'Indre apportait également son soutien en nous octroyant une aide financière pour la création de deux garages à vélos.

En avril 2015, nos deux gîtes labellisés gîte de France : la longère et la grange accueillant respectivement six et huit personnes, devenaient « les Ecogîtes les Saules » et obtenaient l'Eco-label Européen et le label Accueil vélo.

La création d'une entreprise fut contemporaine, mon épouse, nos deux filles et moi-même participons au bon fonctionnement de ces locations saisonnières.

Le nombre de nuitée annuel est en progression compris entre 300 et 500.

Le choix de nos hôtes pour nos hébergements est dans la grande majorité des cas le fait de notre label Communautaire, ceux-ci sont des amoureux de l'authenticité et de la nature, beaucoup de Belges et d'Hollandais, des Anglais et même des Canadiens en 2016, nos compatriotes sont plutôt des Parisiens ou habitants de grandes métropoles qui bien souvent n'ont pas de véhicules, ils sont ravis de séjourner dans nos hébergements Accueil vélo et pédalent à leur guise au départ de leur hébergement (le circuit 6 passe juste devant la grange), les randonnées pédestres vers Gormont, la Chaume dans la vallée du Suin font partie des activités de proximité.

Ceux-ci participent, le temps de leur séjour à l'économie locale : tous enthousiasmés par les produits rencontrés à « la maison du fromage et des produits locaux », au marché du Blanc, chez les producteurs locaux ... l'auberge de Pouligny, celle du Parc, font également partie des endroits vers lesquels nous dirigeons notre clientèle.

La grande majorité de nos hôtes mangent bio, parlent écologie et soutiennent une jeune et fragile économie touristique « verte, agro... ? » ou tout simplement durable et respectueuse de l'environnement.

Nous sommes fiers de pouvoir accueillir des hôtes en situation d'handicap, la grange a été entièrement démontée, un élévateur pour personne à mobilité réduite est en place et permet l'accès au 2 chambres de l'étage, les salles de bain sont adaptées, les portes à galandage... pour accueillir jusqu'à 8 personnes..la prochaine étape est l'obtention du label Accueil handicap.

Nous envisageons d'installer deux bornes électriques pour recharge de véhicules électriques ; la saison prochaine nous proposerons à nos hôtes des vélos électriques.

Un couple de quadra, Parisien, journalistes au Figaro séjournant cet été dans la longère ont eu ces propos en quittant la Boudinière : « Nous reviendrons cet automne prospecter pour un achat immobilier dans la commune... »

Un couple de Belges qui séjourne régulièrement dans nos éco-gîtes, sous le charme de notre territoire, sont eux aussi à la recherche d'un achat de longère dans la vallée du Suin.

Ils viennent d'être informés du projet de carrière, dépités ils soutiennent le collectif.

En 2014, Monsieur le Maire de la commune était invité à visiter nos éco-hébergements, pas de félicitation, pas d'encouragements...une simple phrase qui en dit long « pas besoin de ça chez nous, ça va attirer les bobos Parisiens, la richesse est dans la terre... » le projet d'implantation de la carrière était déjà en cours...

Notre entreprise d'hébergements saisonniers a dû présenter un projet comptable lors du montage du projet de partenariat avec la Région et l'État, la rentabilité de cette entreprise tient à un taux de remplissage d'au moins 50 %, audacieuse performance sous nos climats mais réalisable du fait de notre engagement vers la Haute Qualité Environnementale en cohérence avec les politiques de nos partenaires.

La Région, l'État / l'Europe, partenaires financiers participèrent à la hauteur de 100 000 euros, cautionnés par ces conventions nous fûmes autorisés à emprunter 260 000 euros, les remboursements mensuels avoisinent 2500 euros.

Il y a une quinzaine de jours, nous apprenions qu'un projet de création d'une carrière d'extraction, de concassage et de stockage de roche calcaire à 200 m des premières habitations de notre hameau, était déjà au stade de l'enquête publique...

Difficile d'admettre et surtout de comprendre que des élus communaux aient pu participer et valider un tel projet totalement aberrant au sein du Parc, à proximité de nos lieux d'habitation et de notre entreprise Eco-labelisée Européenne sans que quiconque en soit informé.

Le Collectif Anti Carrière de Poulligny St Pierre (CACPStP) s'est créé spontanément lorsque les habitants de la commune ont appris l'existence d'un tel projet. <https://www.facebook.com/Collectif-anti-carri%C3%A8re-de-Poulligny-St-Pierre-1896970340621106/?ref=bookmarksPoulligny>

En faisant référence à l'étude d'impact de ce projet: <http://indre.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/I.C.P.E/Dossiers-d-autorisation-ICPE/CARRIERE-SARL-ETABLISSEMENTS-MOREAU-COMMUNE-DE-POULLIGNY-ST-PIERRE> ,

voici nos remarques : (commentaires en couleur rouge)

L'analyse paysagère et patrimoniale consultée nous apprend page 47 ...« Plusieurs éléments touristiques recensés à proximité doivent faire l'objet d'une attention particulière dans le cadre du projet »..et cite :

- village de la Boudinière et son caractère pittoresque avec son écogîte **en omettant de mentionner que nos hébergements sont Eco-labelisés Européen, label accordé par L'AFNOR (pour information : nos gîtes furent les premiers Eco-labelisé Européen en Région Centre Val de Loire, à l'heure actuelle on doit en compter 3 ...)**

- circuits de randonnée vélo N° 6, **passant le long de nos Ecogîtes labellisés Accueil vélo (il y a seulement 2 gîtes Ecolabel vélo dans l'Indre...)**

- la vallée du Suin, originale de part ses prairies calcicoles, **passionnée de nombreux naturalistes qui séjournent très régulièrement dans nos écohébergements.**

- Poulligny Dakota au pays des pyramides avec promotion de l'AOP fromage de Poulligny St Pierre et dégustation de fromage.

- Poulligny histoires de chèvre.

Le départ de tous ces circuits s'effectue du village de la Boudinière...à quelques centaines de mètres de ce projet d'implantation de carrière...quelle vitrine pour notre chère pyramide.

Il n'est pas difficile d'imaginer que ce projet aura un impact marqué sur ces différents éléments, contribuant à l'attrait touristique de notre vallée et à l'émergence de cette nouvelle économie touristique fragile mais durable.

L'analyse des dangers et notice d'hygiène et de sécurité dans le chapitre 3 ; Description de l'environnement de l'établissement,

sous chapitres 3.3.4 et 3.3.5 respectivement « autres activités à protéger et sites remarquables » et « monuments à protéger »

Aucune mention de notre entreprise d'hébergements saisonniers Eco-labelisés Européens et Accueil vélo...

Et pourtant, 26 critères obligatoires régissent la Haute Qualité Environnementale à laquelle a souscrit notre entreprise en convention et en cohérence avec la politique environnementale des partenaires cités :

- tri des déchets,
- compostage,
- économie et récupération d'eau,
- éclairage led,
- utilisation de produits d'entretien respectueux de l'environnement,
- incitation de nos hôtes à consommer local et à goûter aux produits gastronomiques locaux,

- incitation à la mobilité douce en utilisant les transports en commun, le covoiturage, le vélo,
- souscription d'un contrat avec un producteur d'électricité engagé dans les énergies vertes et renouvelables
- épuration par les plantes (phytoépuration),
- réduction des GES en favorisant les circuits courts,
- utilisation de matériaux respectueux de l'environnement et de la santé,
- incitation à limiter l'utilisation de produits jetables ou à usage unique,
- interdiction de fumer dans les locations et les espaces communs,
- chauffage à la biomasse (chaudière à granulés, poêle bûilleur)
- respect de la biodiversité, refuge LPO,
- emploi d'artisans locaux maîtrisant les biomatériaux...
- enseignement, pédagogie, retour d'expérience, plan d'action environnemental exigé par l'AFNOR,

...

Cet engagement vers la Haute Qualité Environnementale pourrait faire de notre entreprise au moins une activité à protéger et pourquoi pas ...un lieu remarquable.

La cohabitation de notre entreprise avec ce projet signifie la mise en faillite.

Nous vous demandons, Monsieur le Commissaire Enquêteur de bien vouloir prendre en compte l'incohérence de ce projet d'implantation d'une carrière sous nos fenêtres et dans notre environnement protégé qui s'apparente à une implantation pleine de nuisance pour notre vie quotidienne et dans une autre mesure pour notre entreprise. Les différents partenaires de ce projet : PNR, Région, Etat / Europe, AFNOR, département, engagés par convention dans ce projet aboutit sont informés de nos vives inquiétudes.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Philippe CHAUVET

(gérant et responsable des Ecogîtes les Saules)

